Accidents. — Lundi soir, François Bébague, âgé de 26 ans, père de trois enfants, demeurant rue des Ecoles, a été blessé à la tête par un éclat de vitre tombé de deuxième étage de la maison de M. Henno, marchand de meubles, rue de l'Abbaye-des-Prés, où il travaillait.

Après avoir reçu les soins du docteur Paquet, il a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

— Hier est sorti de l'Hôtel-Dieu l'homme d'équipe Carton, originaire d'Hazmon, qui, le 21 novembre dernier, avait eu le bras coupé en gare de Somain au cours d'une manœuvre de wagons.

DOUAI. — Du 19 janvier. — Naissances : Joseph-Francois-Henri Tombeau, à Dorignies. — Marie Caby, rue d'Arras, 86.

Décès : Félix Quéry, 78 ans, propriétaire, époux de Agnès Bruyal, rue Saint-Albin, 24. — Téphir Renard, 38 ans, époux de Marie Devred, à Dorignies. — Casimir Lemaire, 56 ans, célibataire, à Dorignies. — Marcelle Dauchelle, 8 mois, rue des Ferronniers, 32.

— Du 12. — Naissances. — Jeanne Delattre, à Dorignies.

Mariage. — François Dufour, batelier, à Thun (Nord), et Virginie Gouwy, batelière, à Douai.

Décès. — Marcel Dauchelle, 8 mois, rue des Ferronniers, 32.

LAUWIN-PLANQUE. — Singulière trouvaille. — En démontant une meule d'hivernage M. Charles Mongé, cultivateur à Planque a trouvé un pardessus dans les poches duquel il y avait un mouchoir blanc non marqué et une bourse en toile grise vide. Le vêtement qui est gris-noir à col de velours porte la marque Auguste Vanthel Lille-Calais.

DECHY. — Jambe cassée. — Lundi, Paul Vasseur, conducteur de chevaux à la fosse Dechy, s'est cassé la jambe. Il a reçu les soins du docteur Piet et a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Douai.

GUESNAIN. — Sous un éboulement. — Lundi vers midi, à la fosse St-René, un éboulement s'ensevelit le porion J.-B. Wattrelos, 58 ans, marié et père de 3 enfants. Le docteur Piet a constaté des contusions multiples et une fracture de pied gauche.

Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Douai.

WAZIERS. — Un malheureux. — Un jeune homme nommé Dhéria, cavalier en garnison à Lunéville, du dernier départ des conscrits, vient de déserter. Il informe sa famille qu'il avait demandé à être versé dans un régiment d'infanterie et que n'ayant pu l'obtenir, il préférait déserter.

VALENCIENNES

Les braves gens. — Un sac en cuir, contenant 74 fr. et divers papiers, a été trouvé samedi, place d'Armes, par Mme Cazin, femme du contrôleur d'octroi en retraite. Mme Cazin porta sa trouvaille au bureau de police où il fut réclamé peu de temps après par Mme Aubert-Taquet, de Bruay.

— M. Léon Dupont, négociant place d'Armes, a trouvé sur le trottoir un portemonnaie contenant 9 fr. 75, qu'il déposa au bureau de police, où M. Bousselle, d'Anzin, venait bientôt le réclamer.

Abus de confiance. — M. Ch. Mabille de Poncheville, négociant en charbons avait à son service un nommé Paul Poi, 30 ans, originaire d'Haussy, qui était spécialement chargé de la gestion de son dépôt du faubourg de Paris.

Cet employé recevait le montant des achats au comptant de charbon faits à ce magasin. De plus, son patron lui avait remis une somme assez importante pour régler divers transports. Il devait être en possession d'environ 500 fr.

Dimanche matin, il envoya sa femme chez sa mère et, pendant ce temps, il prépara une malle. Une voiture de place vint le prendre avec ses bagages et le conduisit à la gare.

A son retour, Mme Poi fut surprise de ne plus retrouver son mari et constate la disparition de ses effets.

M. Mabille de Poncheville, prévenu, s'aperçut de l'enlèvement de la caisse et déposa une plainte.

Ce fait en ce moment le contrôle des fournitures que l'employé infidèle a faites ces jours derniers, afin de savoir si la somme détournée n'est pas plus importante.

On suppose que Poi, qui a habité l'Amérique, doit chercher à la regagner.

Morsa par sa chienne. — Vignaux Léon, 20 ans, place de l'Hôpital, se rendait à l'école, en passant près de l'hôpital, le chien de concierge se lança sur lui et lui happa le mollet gauche.

La morsure était profonde. Après les soins de M. Dugardin, pharmacien, il fallut deux de M. le docteur Lambert qui dut faire des points de suture. Le chien a été envoyé à la fourrière.

BRUAY-SUR-L'ESCAUT. — Accidents. — Leclercq Armand, 10 ans 1/2, garçon brasseur chez M. Heutœur, à Bruay, portait des sacs de grains lorsqu'il glissa et se blessa à la région dorsale.

— Fournier Georges, 28 ans, souffleur à la verrerie de M. Mambré, à Bruay, a été coupé à la main par un morceau de verre.

BRUAY. — Vol. — Dans la nuit de samedi à dimanche, des maraudeurs inconnus, brisant la largette de la porte du poulailler de M. Gossart, dit « Bary », ont enlevé 5 canards dont on retrouve les têtes à 100 mètres de là.

ANZIN. — Au pouce. — Archelon Ernest, 22 ans, chaudronnier chez M. Maillsart-Taza, ingénieur-constructeur, a été blessé au pouce de la main gauche par un éclat d'acier.

ANZIN. — Vol. — Dans la nuit de samedi à dimanche, des malfaiteurs inconnus ont dérobé 5 pigeons à M. Fromont Louis, usinier, rue des Marliennes. Pour commettre leur larcin, les malfaiteurs ont coupé avec une cisaille le grillage en fil de fer qui entoure la cour, puis, à l'aide d'une échelle, ont escaladé le colombier.

DENAIN. — Mort subite. — Denis Maillard, marchand de charbon pour le compte de M. Bériot, est mort subitement pendant son travail.

DENAIN. — Accidents. — Bricoux Auguste, 19 ans, manœuvre à la Compagnie des Mines d'Anzin, voulant arrêter en wagonnet, appuya sur le levier du frein, celui-ci qui était en mauvais état, s'abattit à fond. Bricoux buta la figure contre la traverse d'about et fut blessé à la lèvre inférieure.

— A la même Compagnie, Bortle Apollinaire, 26 ans, mineur, fut blessé à la main par une pierre qui se détacha du toit dans sa taille.

AULNOY. — Vol. — Des malfaiteurs inconnus ont dérobé deux lapins à Mme Morel, ménagère.

CAMBRAI

Abus de confiance. — Dimanche matin, Julienne Lancelle, 18 ans, quittait l'établissement de M. Danquigny, débitant, place au Bois, où elle était comme serveuse. Dans l'après-midi, il s'aperçut que sa domestique lui avait enlevé une somme de 200 fr. en or.

Lundi matin, comme M. Danquigny se disposait à porter plainte, il vit Julienne Lancelle, rôdant sur la place au Bois; il s'élança à sa poursuite, l'atteignit rue Cavelle et la ramena chez lui.

Interrogée par M. le Commissaire de police, elle finit par avouer et déclarer qu'elle avait caché l'argent dans le grenier d'une de ses tantes qui habite Cambrai. C'était exact. Lancelle Julienne fut aussitôt écrouée à la maison d'arrêt.

Un bain froid. — Lundi, vers à h. 1/2 du matin, M. Fourmaux, marchand de chevaux à la Neuville-Saint-Rémy, ayant un cheval malade se rendait à l'estaminet Lerouge, près du pont tournant de Selles, pour y demander une seringue.

Son attention fut bientôt attirée par des cris-pitements et des gémissements qui venaient de non loin de là. Il s'approcha du canal et découvrit une jeune fille qui se débattait dans l'eau et qui était retenue par une barque échouée en cet endroit, où l'eau est peu profonde.

M. Fourmaux la retira de sa fâcheuse position et la conduisit au bureau d'octroi où des soins lui furent donnés.

Cette demoiselle est âgée de 20 ans; c'est employée de M. Wennessler, marchand de légumes à Cambrai, place d'Armes. Son patron a été à la recherche en voiture, vers 6 h. du matin.

La jeune fille se refuse à faire connaître les raisons de ce bain froid.

Deux déserteurs. — Dimanche soir, deux soldats du 6e de ligne, en garnison à Beauvais (Oise), se présentèrent revêtus de leur uniforme à la gendarmerie.

Les deux militaires, Gaston-Célestin Soubard 22 ans, et Alexandre Vilaux, 23 ans, le 4 janvier au soir, se trouvèrent en retard et ne rentrèrent pas à la caserne.

Ils partirent en petit bonheur et dimanche leur bonne étoile les amena à Cambrai. Leur petit pécule était épuisé. Que faire quand on n'a plus d'argent?

La gendarmerie a accompagné les deux fugitifs jusqu'à Beauvais où une comparution au Conseil de guerre sera la récompense de leur peste escapade.

BANTEUX. — Vol de café. — Vendredi dernier, vers six heures du soir, Boulant Eug., marchand ambulant de cafés, demeurant à Cambrai, entra à l'estaminet Lefer, au hameau de Bonavis, commune de Banteux.

Au bout de cinq à six minutes il sortit; mais sa voiturette qu'il avait laissée à la porte avait disparu. Toutes les recherches furent vaines : Eugène Boulant dut revenir à Cambrai sans sa marchandise.

Le lendemain il retourne à Bonavis; M. Lefer lui déclare avoir retrouvé sa poussette dans une carrière des environs, mais le café qu'elle contenait, d'une valeur de 25 francs, avait disparu.

Une enquête est ouverte.

LA PERSÉCUTION RELIGIEUSE

A VALENCIENNES

A l'école de la rue de Famars

A l'occasion du départ des Sœurs de Sainte-Thérèse, les pères et mères de famille, accompagnés de leurs enfants, se sont réunis à l'école.

M. J. Delbey, interprète de tous, rappela dans quelles conditions brutales, et particulièrement pénibles, puisque c'était le jour de l'Au, les Sœurs avaient reçu avis de l'iniquè mesure qui les frappait. Cette mesure atteint les pères de famille, qui se voient privés d'un droit sacré, celui de donner à leurs enfants l'éducation de leur choix.

Les Sœurs partent, mais les enfants resteront fidèles à l'école.

M. René Delome a tenu ensuite, comme conseiller municipal de Valenciennes, à apporter un témoignage de sympathie aux Sœurs qui ont élevé plusieurs générations de Valenciennois et une vigoureuse protestation contre les calomnies dont elles sont lucessamment l'objet de la part d'adversaires de mauvaise foi.

La Supérieure, au milieu de l'émotion générale, d'une voix entrecoupée par les larmes, remercie l'assistance de cette explosion de sympathies dont on entourait le départ des expulsées.

Ses derniers mots, qui firent couler bien des larmes, furent pour adjurer une fois de plus les parents de rester fidèles à l'enseignement chrétien.

Les parents douèrent à la Supérieure les plus vives assurances que son appel serait entendu et quittèrent à regret les Sœurs au milieu de la plus vive émotion.

GAZETTE du NORD

— Lundi, à 11 h., a eu lieu, en l'église d'ANNAPES, le mariage de Mlle Marie Montagne, fille de M. Montagne, cultivateur et conseiller municipal, avec M. Jean-Baptiste Liénard, à Hellemmes.

M. l'abbé Pipo, curé de la paroisse, a reçu le consentement des époux et leur a adressé une touchante allocution.

— Le mariage de Mlle Marguerite Devillers, fille de M. Charles Devillers, maire de Valenciennes, avec M. André Meral, industriel à Périgueux, a été célébré lundi en l'église de Notre-Dame du Saint-Cordon.

Le consentement des époux a été reçu par M. l'archiprêtre Legraud, doyen de la paroisse.

Les témoins étaient : pour la mariée, Mme Albert Millet, née Clémence Bernard, de Menières; et Mme Ernest Bergeron, née Millet, de Cambrai, ses cousines; pour le marié, M. Georges Saumaedre, député, et M. Antoine Delugie, propriétaire, à Périgueux.

— Nous sommes heureux d'apprendre le prochain mariage, à ARMENTIÈRES, de Mlle Maria Mélinne, fille du sympathique Directeur de Tissage, avec M. G. Dhermy.

Nous adressons en cette occasion, aux futurs époux, nos meilleurs souhaits de bonheur.

On annonce la mort :

— A COMINES, de M. Henri Léonard, président de la chorale « La Concorde », médaillé de ministère du commerce, directeur de la Caisse d'épargne, secrétaire-trésorier de la Société de secours mutuels de la ville.

M. Léonard est décédé, dimanche soir, à l'âge de 54 ans.

Très estimé à Comines, le défunt faisait partie, depuis quarante ans, de la maison Van de Wyeckele père et fils.

— A ECAILLON-LEZ-SOMAIN, de Madame Marie-Placidie des Dames de la Salette-Union, directrice de l'école libre d'Ecaillon.

Née à Pont-sur-Sambre, Madame Marie-Placidie était âgée de 70 ans. Depuis 45 ans elle était à Ecaillon. Elle meurt des suites d'une bronchite.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures, en l'église d'Ecaillon.

Dame Placidie était la tante de M. l'abbé Clovis Grard, vicaire à Notre-Dame de Saint-Cordon à Valenciennes, et de M. l'abbé Paul Grard, professeur au Petit-Séminaire de Cambrai.

Nous prions sa famille d'agréer nos chrétiennes condoléances.

— A CANTELEU, de M. Leroy, âgé de 66 ans, marchand de bois, administré.

Les funérailles seront célébrées demain jeudi à 10 h., en l'église St-Sépulcre à Canteleu.

M. Leroy était le beau-père de M. Lecomte, commissaire de police de la rue de Fives, ancien commissaire de Roubaix.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Funérailles de M. l'abbé Schacht

CURÉ DE NIEPPE

La paroisse de Nieppe a fait hier, mardi, des funérailles solennelles à son vénérable pasteur, que le mort vient de lui ravir.

Tous les prêtres du décanat étaient venus rendre les derniers honneurs à leur aîné dans le sacerdoce; les anciens vicaires de la paroisse et les prêtres originaires de Nieppe s'étaient joints à eux.

MM. les abbés Beccue, enfants du pays, portaient l'un la croix, l'autre les burettes.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Pollet, maire; Vanuxem, président du Conseil de fabrique; abbé Debuschère, aumônier à Bailleul; abbé Beheydt, curé de Wallon-Cappel.

M. l'abbé Briet, pro-curé, conduisait le deuil avec la famille du défunt, le Conseil municipal et le Conseil de fabrique.

Un imposant cortège se déroulait, à sa tête duquel marchait la Musique municipale, puis le Société de Secours mutuels; les pompiers avaient accepté le mission de maintenir l'ordre.

Venaient ensuite les écoles libres et toutes les confréries de la paroisse avec leurs bannières. Sur tout le parcours les maisons ont arboré des drapeaux voilés de crêpe.

Le décoratieu funèbre de l'église fait le plus grand honneur au bon goût de M. le pro-curé. Les chants sacrés ont été exécutés d'une façon remarquable par l'excellente maîtrise. Grâce au zèle déployé par M. l'abbé Peenaert, vicaire, l'ordre a été parfait malgré le grand concours des assistants.

L'office divin fut célébré par M. l'archiprêtre Coubronne, doyen de Bailleul, que MM. les Curés de Lezennes et de Péronchies accompagnaient à l'autel.

L'offrande a duré jusqu'à la fin de la messe.

Au cimetière, M. Pollet, maire, a tenu à rendre hommage au bon prêtre, au pasteur dévoué que pleure la paroisse.

En termes très chrétiens, M. le Maire redit la longue vie de M. l'abbé Schacht, homme d'une foi et d'une piété encore plus profonde que démonstrative.

Discours de M. le Maire de Nieppe

Messieurs,

C'est une mission bien pénible pour moi de venir aujourd'hui, au nom de la ville de Nieppe, prendre la parole sur cette tombe et dire un dernier adieu à celui qui fut notre vénéré pasteur. La foule nombreuse qui a voulu accompagner M. le curé Schacht jusqu'à sa dernière demeure vous dit assez combien il était aimé parmi nous, et quel deuil cruel sa mort a répandu dans notre population tout entière.

Né le 21 décembre 1814, à Oxelaere, au milieu de cette Flandre qu'il aimait tant, M. Louis-Joseph Schecht ne s'était d'abord pas destiné à la vie ecclésiastique. Après avoir subi le sort, il fut appelé à faire une période de sept ans dans l'artillerie, à Douai. Ce n'est qu'après s'être mis pendant ce long espace de temps au service de la patrie, qu'il songea à se mettre au service de Dieu. C'est donc à 28 ans qu'il entra au séminaire, à Cambrai, où, après de solides études, il fut ordonné prêtre en 1847 et envoyé comme vicaire à Annœullin.

Successivement nommé au même titre à Bollezeele, à Wlenezeele, il fut ensuite appelé à remplir les fonctions d'aumônier à la maison pénitencière de Guarmenez, à Emmerin, poste qu'il quitta pour devenir curé de la paroisse de Neuf-Mesnil, desservant en même temps celle de Douzies. Il a laissé dans cette dernière paroisse un souvenir impérissable. L'église qui y est érigée fut son œuvre. Nous sommes arrivés en 1867. C'est au mois de juin de cette même année que M. le curé Schacht quitta Neuf-Mesnil et Douzies pour venir à Nieppe s'installer dans le presbytère, qui lui deviendra si cher, et où se terminera une vie si bien commencée.

Les nombreuses qualités qui l'avaient fait aimer ailleurs, furent bientôt justement appréciées dans sa bonne paroisse de Nieppe, comme il l'appelait volontiers.

Ici, en effet, comme dans ses postes précédents il s'intéressera avec un zèle infatigable, à tout, mais surtout aux déshérités de la fortune. Pour eux il fonde la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, et, afin de leur donner un asile dans leur vieillesse, ce fut lui qui eut la première idée de ce bel hospice, dont il fut un des principaux donateurs et dont il resta le bienfaiteur jusqu'à la fin de sa vie.

Pour les jeunes filles il créa la Congrégation des Enfants de Marie, et plus tard quand la nécessité apparut, pour les enfants il fit ériger les écoles chrétiennes. Il n'était voué à toutes ces œuvres avec une inébranlable persévérance et il en poursuivait le but pour la plus grande gloire de Dieu.

Car c'était l'homme de Dieu par excellence, le prêtre digne, à la foi vive et ardente, à la piété aussi démonstrative que profonde. C'était l'homme du devoir, toujours accueillant tout le monde avec bonté, donnant à chacun d'excellents conseils, ne laissant dans les heures pénibles personne s'éloigner de lui sans consolation et sans encouragement. Sa fin fut digne de sa vie. Lorsque la maladie ayant terrassé sa robuste vieillesse, il dut s'avouer vaincu, il fut un modèle de patience et de résignation.

Sans formuler aucune plainte jugeant bien que son heure allait bientôt inexorablement sonner, acceptant néanmoins avec la plus vive reconnaissance les soins affectueux qui lui étaient prodigués, il vit venir la mort avec la sérénité du juste, et conservant jusqu'à ses derniers moments une lucidité parfaite, c'est dans le plus grand calme qu'il rendit sa belle âme à Dieu.

Maintenant cher et vénéré Pasteur, vous dont la vie fut si belle, si digne et si utile pour tous, reposez en paix, car nous espérons que nos prières sont exaucées, que vous êtes déjà au nombre des élus et que vous jouissez dès à présent de ce bonheur céleste que votre vie a si bien mérité.

LES FUNÉRAILLES

de M. le Vice-Doyen de Pont-à-Marcq

La commune de Pont-à-Marcq a fait, mardi, de dignes et solennelles funérailles à son vénéré et regretté curé, Maître Antoine Lefebvre. Depuis vingt-cinq ans ce prêtre pieux et zélé prodiguait ses compte ces trésors de charité et de dévouement aux âmes qui lui étaient confiées.

Aux paroissiens de Pont-à-Marcq étaient venues se joindre nombre de personnes des localités voisines.

De Lille et de Ronchin de nombreux amis s'étaient fait un devoir d'accourir donner une prière et un souvenir au bon M. Lefebvre, avec une marque de respectueuse sympathie pour son honorable famille.

La levée du corps fut faite et toute la cérémonie présidée par M. le Doyen de Mons-en-Pévèle, assisté de confrères du doyenné. Dans le cortège prirent place le Société de secours mutuels, les Confréries et les Associations paroissiales avec leurs bannières. Les pompiers rendaient les honneurs et le corps était entouré des membres des Conseils municipal et de fabrique, sous la conduite de M. le Maire et de M. le Président.

Parmi les nombreux ecclésiastiques se trouvaient la plupart des curés et vicaires des doyennés de Mons-en-Pévèle et de Seclin, des anciens confrères et des anciens élèves du défunt lorsqu'il était vicaire à Douai ou professeur à Saint-Joseph, de Lille. Citons entr'autres : MM. les doyens de Saint-Sauveur à Lille et de Seclin; M. Vandepitte, doyen honoraire; M. le Supérieur du collège de Tourcoing, etc., etc.

Ajoutons que les autorités officielles du chef-lieu de canton, le douanier, la gendarmerie étaient représentées par leurs dignitaires.

A l'Evangile M. le Doyen de Mons-en-Pévèle en termes émus, recommande aux prières de la nombreuse assistance l'âme du pieux et regretté curé, rappelant son zèle pour le salut de ses paroissiens, son amour pour la beauté de la maison de Dieu et des cérémonies et aussi la salutaire leçon que donne à tous sa mort survenue d'une manière presque inopinée.

Au cimetière, M. le Maire et M. le Président du Conseil de fabrique rendirent tour à tour un hommage reconnaissant à celui qui pendant un quart de siècle fut curé de Pont-à-Marcq.

Nous mettons bien volontiers ces allocutions sous les yeux de nos lecteurs.

Discours de M. le Maire

Messieurs,

Je ne voudrais pas laisser se fermer cette tombe sans adresser, en quelques mots, au nom de tous les habitants de Pont-à-Marcq, un suprême adieu à la dépouille mortelle de celui qui fut notre Pasteur pendant de si longues années et je crois être l'interprète, en ce moment, de toute la population en rendant un hommage sincère à sa mémoire pour son dévouement, sa charité et sa correctice sacerdotale.

M. l'abbé Lefebvre fut nommé curé de Pont-à-Marcq en 1878.

Pendant près de 26 ans qu'il vécut au milieu de nous, il ne dépensa sans compter, soit pour l'exercice de son ministère paroissial, soit pour l'ornementation de son église qu'il affectionnait tant et qu'il ne cessait d'embellir.

Sa charité et sa générosité en connaissaient pas de bornes; jamais son obole ne fit défaut aux pauvres qui s'adressaient à lui en toute confiance et nous pouvons assurer que sa fortune tout entière fut employée à ce noble usage.

Son activité était inlassable...

Bien que souffrant depuis quelques mois et sans souci de ce fatiguer, aucun temps, aucune heure de jour ou de la nuit, rien ne l'arrêtait quand son devoir l'appelait auprès d'un malade, et jusqu'au dernier jour on put le voir accomplir vaillamment ses fonctions ecclésiastiques au détriment même de sa santé.

Nous voulons espérer que la Providence lui aura accordé déjà la récompense qu'elle réserve à ses ministres qui ont fidèlement accompli sur cette terre leur grande et sainte mission.

Au nom des habitants de Pont-à-Marcq, adieu !

Discours du Président du Conseil de Fabrique

Mesdames, Messieurs,

La mort inexorable a fait son œuvre, et j'ai la douloureuse mission de venir prononcer des paroles d'adieu, sur la tombe, trop tôt ouverte, de notre vénéré pasteur.

Depuis quelques mois, la fatigue et le surmenage avaient ébranlé sa solide constitution; mais ne nous était-il pas apparu, en quelque sorte rajeuni, quand, il y a huit jours, nous l'avions vu officier dans notre église, avec un peu de l'ardeur des jours passés? Sa parole n'avait-elle pas toujours le même flamme, son geste la même vigueur, et son visage la même expression?

Nos espérances hélas! devaient être bientôt déçues!...

Nous nous flattions de le conserver de longs jours encore et le soir nous apprenions qu'il fallait abandonner tout espoir: la maladie avait frappé un de ces grands coups subits, dont elle est coutumière : Monsieur le Curé était perdu.

Ceux qui l'ont connu dans sa vie intime, pourraient seuls vous dire les vertus ignorées de cet ascète, mais tous nous avons pu apprécier son inépuisable charité, son dévouement sans bornes et son abnégation parfaite.

Monsieur le Curé, nous voici tous réunis une dernière fois près de votre couche funèbre, pour pleurer votre perte, mais aussi pour vous promettre que vos précieux enseignements resteront gravés en nos esprits et en nos cœurs.

Vous êtes au champ du repos, où nos parents dorment leur dernier sommeil, où nous viendrons nous-mêmes, à l'heure marquée par l'arbitre Divin.

Ce n'est donc pas un adieu que nous vous disons, o père, mais : au revoir! dans un monde meilleur!

L'ÉLECTION SÉNATORIALE

A PROPOS

d'un incident à la constitution des bureaux

M. A. Dalle-Leroux, industriel à Bousbecque, adresse à l'un de nos confrères la lettre suivante :

Dans son édition spéciale du 11 courant, le *Progrès du Nord*, toujours bien renseigné, rend compte d'un incident qui se serait passé dans la salle de scrutin entre M. Dassonville, président du tribunal civil, et M. Jean Dalle, maire de Bousbecque. Par malheur pour son histoire fantaisiste, il se fait que l'honorable M. Jean Dalle, maire de Bousbecque, ayant été empêché, par son état de santé, d'accepter le mandat de délégué, n'était pas à Lille le jour de l'élection.

Ceci dit, voici exactement ce qui s'est passé : Vers neuf heures, alors que cinquante délégués environ se trouvaient dans la salle, M. Dassonville, qui paraissait très énervé de ne pouvoir former le bureau, m'interpella en me priant d'en faire partie. Je lui répondis que je ne pouvais accepter. A ma grande surprise, il me dit alors : « Vous viendrez au bureau ou vous sortirez de la salle ». C'est alors que je lui répondis : « Il ne me plaît pas de faire partie du bureau et je ne sortirai pas de la salle avant d'avoir rempli mon mandat de délégué ». Aussitôt, M. le président me menaça d'expulsion comme un simple congréganiste. Il appela un agent, qui vint me dire, très poliment, de rester : « M. le président me dit de vous faire sortir ». Je lui répondis : « Allez dire à M. le président que je ne sortirai pas ». Le brave homme, qui paraissait très ennuyé de sa mission, n'insista pas, et M. le président, mieux inspiré sans doute, n'insista pas davantage. Ceci est l'exacte vérité.

Recevez, monsieur, mes empressées salutations.

A. DALLE-LEROUX.

L'explosion au n° 6 de Liévin

Voici les noms des ouvriers blessés, dimanche, par l'explosion d'une mine, à la fosse n° 6, de Liévin :

Louis Piat, de Liévin, qui porte à l'œil une plaie profonde, et a été dirigé sur l'Institut ophtalmique de Somain;

Perrin, de Noulette, qui est assez grièvement blessé dans la région sacro-lombaire;

Pinard, d'Aix, qui a la main droite en lambeaux;

Dhainaut, d'Ablain-Saint-Nazaire, et Flement, de Givenchy-en-Gohelle, qui ont tous deux une blessure à la tête.

Leur état est assez satisfaisant.

ECHOS

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

M. l'abbé Morelle, professeur à Saint-Jean à Douai, est nommé vicaire à Lille (St-Pierre et St-Paul).

M. l'abbé Dethoor, vicaire à Lille (St-Pierre et St-Paul), est transféré à Tourcoing (Notre-Dame).

CHOMAGE FORCÉ AUX MINES DE MARLY

On annonce — mais nous ne donnons cette nouvelle que sous toutes réserves — que les ouvriers des deux fosses de la Compagnie de Marly auraient été prévenus qu'ils recevraient leurs livrets après les huit jours réglementaires.

Le nombre des ouvriers renvoyés serait au nombre de deux cents. Ils demeurent, pour la plupart, à Saint-Saulve.

INGÉNIEURS AUXILIAIRES DES PONTS ET CHAUSSÉES

Le *Journal Officiel* publie un décret portant que le titre d'ingénieur auxiliaire est substitué à celui de sous-ingénieur dans les corps des ponts et chaussées et des mines.

Il peut être conféré, soit aux conducteurs principaux des ponts et chaussées, soit aux contrôleurs principaux des mines, lorsqu'ils remplissent, depuis cinq mois au moins, les fonctions d'ingénieur.

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Mademoiselle

MARGUERITE-MARIE-LOUISE-JOSEPH

SCHOUTTETEN

Fille de M. et Mme Paul SCHOUTTETEN-VERSTRAETE, décédée à Comines, le 0 janvier 1904, dans sa sixième année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Messe d'ange qui auront lieu le mercredi 13 janvier, à onze heures, en l'église de Comines, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville, pour y être inhumé.

Réunion à la maison mortuaire, 26, rue de Lille, où la levée du corps se fera à dix heures trois quarts. 12,18j

Lettres mortuaires, avec insertion gratuite dans la *Croix du Nord* pour toute commande au-dessus de 10 fr.

Spécialité de Souvenirs mortuaires avec portrait en photogravure.

S'adresser à l'imprimerie de la *Croix du Nord*, 15, rue d'Angleterre, Lille.

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 11 janvier

Toulouzbery, St. Lucie, 52, orge, Leroy.
Boyardville, St. Penée, 45, sel, Leroy.
Erquy, St. Alfred-Marguerite, 38, pierres, Fayol.
Dieppe, V. Deux-Frères, 66, lège, Leroy.
Goole, Vap eng. Ralph Creyke, 424, dm Allbert.
Londres, V. eag. Sir-R-Peel, 289, div. Debaecker.
Leith, V. eag. Astrologer, 864, div. Hasquet.
St-Malo, V. Léon, 254, div. Leroy.
Castellon, V. russe Patria, 541, oranges, Duchateau.

du 12

Londres, Vap. eag. Aurania, 412, div. Morel.
Hevre, Vap. Dordogne, 2734, div. Hasquet.

Sorties du 11 janvier

Brest, V. Saint-Jean, 264, div. Compagnie Bretonne.
Boulogne, Gosl. Perkin, 66, lest, Fayol.

du 12

Londres, St. eng. Mahala, 68, phosphate, Debaecker.
Londres, St. eng. Bristisher, 58, bouteilles, Debaecker.
Londres, St. eng. Envoy, 71, ardoises Debaecker.
Rochester, St. ang. Hilda, 52, ardoises, Debaecker.

BATELLERIE

Ascenseur et Bateaux des Pontinettes

Bateaux se dirigeant sur Dunkerque

Le 8 janvier

Clara, Chappot, charbon. — Saint-Christophe, Ledna, div. — Eléonore, Ledna, alcool.

Le 9

Remia, Taille, charbon. — Gambrinus, Rousseaux, briquettes. — Vainqueur, Vanbeck, charbon. — Ami du Commerce, Articlen, charbon. — Malo-les-Bains, Rambelot, cuve.

Le 10

Jean, Cie Bateaux-Omnibus, tuyaux fonte. — Rémera, Marrecteaux, alcool.

Le Coin de Terre et le Foyer, revue mensuelle. Directeur : M. l'abbé Lemire, 26, rue Lhomond, Paris. Prix de l'abonnement : 5 fr. par an.

Sommaire du mois de Janvier 1904. Après le Congrès. — Le bien de famille, page d'histoire. Abbé Lemire. — Le bien de famille, étude juridique et sociale. M. de le Tour du Pin. — Feeéries fleuries. Lucie Félix Faure-Goyau. — Le Noël de la famille provençale. Abbé Audier. — Les Habitations ouvrières au Grand Palais. Ferdinand Meinguel.

MARCHES

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé : »» .00 .. ; En pain n° 1 : 59 50; n° 3 : »» ; Cuite 1er jet : 22 25 à »» »». 88» »» »» à »» »».

ALCOOLS. — 3/6 fin disp. : 41 .. à .. ...

Bailleul, 12 Janvier		Paille	2...
Avoine. . . .	17...	Pommes de terre	10.65
Haricots . . .	35...	Beurre, le 1/2 k.	1.40
Foins	4...	Œufs, le cent .	13...

Douai, le 11 janvier 1904.

Graines (80 k.)	Cours précédent	Cours du jour
Blé blanc	16.50	17...
Blé nouveau	.....	.....
Blé roux	16...	16,50
Graines (100 k.)		
Escourgeon	17.50	18...
Avoines	.....	.....
Avoine nouvelle	15,00	15,25
Seigle nouveau	.....	.....
Orge	16,75	17,00
Farines	.....	.....
Sons	12,50	12,50
Fourrages (100 k.)		
Foins de luzerne	7...	8...
Pailles de blé	5...	6...
Pailles d'avoine	4...	5...

Mercuriale des marchés aux bestiaux. — Voici la mercuriale des marchés aux bestiaux de Douai des 6 et 8 janvier :

Bœufs. — Amenés, 9 : vendus, 9. — Prix moyen du kilogramme : poids vif, 1re qualité, 0,88 : poids net, 1,56. 2e qualité, poids vif, 0,78, poids net, 1,36.

Taureaux. — Amenés, 33 : vendus, 30. — 1re qualité, poids vif, 0,80 : poids net, 1,40. 2e qualité, poids vif, 0,70 : poids net, 1,30.

Vaches à tuer. — Amenées, 224 : vendues, 211. — 1re qualité, poids vif, 0,83 : poids net, 1,46. 2e qualité, poids vif, 0,73 : poids net, 1,36. 3e qualité, poids vif, 0,63 : poids net, 1,06.

Veaux. — Amenés, 105 : vendus, 100. — 1re qualité, poids vif, 1,15 : poids net, 1,97. 2e qualité, poids vif, 0 fr. 95 : poids net, 1,68 : 3e qualité, poids vif, ...? : poids net, ... —

Hausse sur les bœufs, taureaux et vaches : baisse sur les veaux.

Paris, 11 Janvier.

SUCRES RAFFINÉS (cote commerciale). — La vente est toujours sans activité en raffinerie. La tendance est très calme, mais les cours ne varient pas.

On cote à Paris en disponible, les 100 kilos, par wagon complet et suivant marques :

En cartons de 5 kil. rangés	58 .. à	59-50
» 1 kil.	60 50	61 ..
En caisses de 50 à 60 kil.	59 50	60 ..
» 25 à 30 kil.	60 ..	60 50
» 10 kil.	60 50	61 ..
Raffinés en pains.	56 50	57 ..

Pour les cours de province, il y a lieu d'ajouter à cette cote les frais de chargement et de transport, qui sont plus ou moins élevés, suivant les régions.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau, St... à ..... les 100 kil.

PRODUITS ACCESSOIRES. — On cote en disponible, les 100 kil., par wagon complet et suivant marques :

Gros déchets	en sacs .35 50	.56 ..
Irréguliers	.56 ..	.57 ..
Petits déchets	.55 ..	.55 50
Sucreson poudre	.54 ..	.51 50
Sainoules (suivant finesse)	.56 50	.58 50
Glaces	.57 ..	.58 ..
Cristallisés extra acquitté	.52 ..	.... ..
— en poudre	.53 ..	.... ..

LE HAVRE, 10 Janvier.

Cote de la Chambre-Bonne (Cote de 4 h.)

COTONS

Janvier	87 85	Mai	88 62	Septem.	85 25
Février	87 ..	Juin	88 50	Octobre	79 62
Mars	86 75	Juillet	88 50	Novemb.	74 62
Avril	88 62	Août	86 12	Décemb.	74 25

Tendance soutenue. — Ventes : 6.000 balles.

CAFES

Janvier	43 75	Mai	44 75	Septem.	45 75
Février	44 ..	Juin	45 ..	Octobre	46 ..
Mars	44 ..	Juillet	45 25	Novemb.	46 25
Avril	44 50	Août	45 50	Décemb.	46 50

Tendance soutenue. — Ventes : 38.000 sacs.

Saindoux, en francs par 100 kilos. — Inventaire.

Wilcox, janvier		85,50
— février		85,50
— mars		85,50
— avril		85,50
— mai		85,50
— juin		.....

Pétrole, en francs par 100 kilos. — Inventaire.

Disponible	22...
Courant	22...
Janvier	22,25
4 premiers	22,50

Courtrai, 11 Janvier		Lin 100 kilos		
Lin 100 kilos.		Blé blanc	16...	16.50
Huile colz	48.50	.....	Blé roux	15.50	.....
Huile lin	39.25	.....	Seigle	12...	.....
Graine colz	31.75	.....	Avoine	16...